



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Maine-et-Loire

Commune : Angers

Autres communes :

R500

Appellation : Collégiale Saint-Martin (ancienne)

Monument(s)

Appellation : Collégiale Saint-Martin (ancienne)

Protection : classement

Arrêté : classement le 21/01/1928

Étendue de la protection : Collégiale Saint-Martin (ancienne)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.